

Stage cabinet d'avocat ou compagnie aérienne ?

Par **Najus**, le **22/03/2010** à **19:27**

Bonjour,

J'ai l'occasion cet été d'effectuer un stage dans un cabinet d'affaires internationales et au sein d'une grande compagnie aérienne.

Que me conseillez-vous :

- Un mois chez l'avocat, un mois dans la compagnie aérienne
- Deux mois chez l'avocat
- Deux mois dans la compagnie aérienne

Sachant que :

- Je peux effectuer le stage au sein de la compagnie aérienne quand je veux.
- L'avocat a l'air très généreux et je ne risque pas de m'ennuyer longtemps.
- Je n'ai pas la certitude de me retrouver dans le service juridique de la compagnie aérienne.

Merci

Par **jeeecy**, le **22/03/2010** à **19:36**

si tu n'es pas sûr d'aller dans le service juridique de la compagnie aérienne, le cabinet d'avocat sans hésiter ;)

image not found or type unknown

Par **Najus**, le **22/03/2010** à **19:47**

Merci !

En effet je vais le faire chez l'avocat ; je laisserai la compagnie aérienne pour une autre fois, peut-être un stage rémunéré en master !